

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 24 novembre 2017	N° 2017-680

Convocation du 17 novembre 2017

Aujourd'hui vendredi 24 novembre 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Michel VERNEJOUL à M. Jacques GUICHOUX
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Pierre TURON
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT
Mme Magali FRONZES à M. Philippe FRAILE MARTIN
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à Mme Chantal CHABBAT
Mme Martine JARDINE à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE
M. Bernard LE ROUX à M. Gérard DUBOS
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA
M. Jacques PADIE à M. Max GUICHARD
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL

EXCUSE(S) :

Monsieur Jacques COLOMBIER.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain ANZIANI à M. Jean TOUZEAU à partir de 12h10
Mme Christine BOST à M. Serge TOURNERIE à partir de 11h25
M. Christophe DUPRAT à M. Nicolas FLORIAN à partir de 11h50
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h40
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET jusqu'à 12h00
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h50
Mme Brigitte COLLET à M. Daniel HICKEL à partir de 10h20
M. Stéphan DELAUX à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 12h05
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean-Jacques BONNIN à partir de 10h25

Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET à partir de 11h50
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h35

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain JUPPE à partir 12h45 et M. BOBET prend la présidence

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 24 novembre 2017	Délibération
	Secrétariat général Direction Contrôle de gestion	N° 2017-680

**Société des grands garages parking de Bordeaux (SGGPB) - Rapport des administrateurs sur les sociétés d'économie mixte au titre de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Rapport 2017 - Exercice 2016 - Information**

Monsieur Christophe DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Application de l'article L.1524-5 du Code des Collectivités Territoriales

Société des Grands Garages Parkings de Bordeaux (SGGPB)

Rapport 2017

Exercice 2016

INFORMATION AU CONSEIL METROPOLITAIN

Le présent rapport est celui des représentants de Bordeaux Métropole désignés comme administrateurs au sein de la société d'économie mixte (SEM) Société des Grands Garages Parking de Bordeaux (SGGPB). Il se propose de faire un point synthétique sur la SEM.

Bordeaux Métropole en est le premier actionnaire avec 65,14 % du capital, suivi par la SEM Bordeaux Métropole Aménagement (BMA), le deuxième actionnaire avec 27,35 % du capital.

Trois chapitres seront traités successivement :

Le premier chapitre, relatif à la vie sociale, énoncera les principales décisions prises en Conseil d'administration et en Assemblée générale à compter du début du dernier exercice comptable, arrêté à la date de rédaction de ce rapport.

Le deuxième chapitre portera sur l'activité et notamment les relations contractuelles de la SEM avec Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux.

Enfin, le troisième chapitre fera le point sur la situation financière de la société sur la base des derniers comptes arrêtés.

Une fiche d'identité de la SEM SGGPB est annexée au présent rapport.

1 VIE SOCIALE

Les points principaux de la vie sociale de la société sur la période allant du début du dernier exercice comptable arrêté à la date d'établissement du présent rapport peuvent être présentés sous une forme synthétique dans le tableau qui suit.

REUNIONS DES ORGANES SOCIAUX	2016	2017 (1)
Nombre de réunions du Conseil d'Administration (CA)	2	2
Nombre de réunions de l'Assemblée Générale (AG)	2	1
dont A.G. Extraordinaire	1	
CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR	2016	2017 (1)
Publics	Oui (2)	Non
Privés	Non	Non
EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	2016	2017 (1)
Changement du montant du capital	Non	Non
Modification de la répartition du capital entre actionnaires	Non	Non
(1) Jusqu'à la date de rédaction du rapport (juillet 2017) (2) Par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27/01/2014, la ville de Bordeaux a acté par délibération de juillet 2015, le transfert à Bordeaux Métropole des propriétés et des conventions relatives aux parcs de stationnement Allées de Chartres, cours Victor Hugo et cours d'Alsace-et-Lorraine. La cession des actions est intervenue par délibération de la ville de bordeaux du 22 février 2016 et par le conseil de métropole du 25 mars 2016. Les 7 administrateurs de la ville de Bordeaux ont été remplacés par 7 administrateurs de Bordeaux Métropole (cf. fiche d'identité). <u>Administrateurs de la ville de Bordeaux :</u> Monsieur Jean-Louis DAVID Madame Elizabeth TOUTON Madame Laurence DESSERTINE Monsieur Philippe FRAILE MARTIN Madame Solène CHAZAL Monsieur Yassine LOUIMI Monsieur Jacques COLOMBIER <u>Administrateurs de Bordeaux Métropole :</u> - Madame Maribel BERNARD - Monsieur Jean-Louis DAVID - Monsieur Christophe DUPRAT - Monsieur Patrick BOBET - Madame Emmanuelle AJON - Monsieur Pierre HURMIC - Madame Léna BEAULIEU		

PRINCIPALES DÉCISIONS

CA	16/02/2016	- Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2015, - Cession des titres de Grands Garages Parking de Bordeaux détenus par la Mairie de Bordeaux à Bordeaux Métropole, - Prolongation de la DSP Bordeaux Métropole du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, - Modification des statuts – convocation et projet de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire. - Point sur les travaux 2016.
CA	26/04/2016	- Approbation du procès-verbal de la séance du 16 février 2016, - Organisation de la société, - Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (rapport d'activité, rapport de gestion, projet de résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire), - Point sur les travaux 2015, - Budget 2016.
AG	19/05/2016	- Arrêté des comptes sociaux de l'exercice 2015, - Rapport de gestion pour l'exercice 2015, - Rapport général du commissaire aux comptes, - Rapport spécial du commissaire aux comptes, - Approbation des conventions article L 225-38 du Code de Commerce, - Affectation des résultats en report à nouveau.
AGE	13/12/2016	- Modification des Statuts : composition du conseil d'administration.
CA	07/03/2017	- Installation des nouveaux administrateurs, - Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 26 avril 2016, - Election du vice-président du Conseil d'administration, - Constitution de la commission des marchés, - Rapport d'activité au 31/12/2016, - Point sur les travaux, - Budget 2017 - Situation de la société.
CA	22/06/2017	- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 3 mars 2017, - Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (rapport d'activité, rapport de gestion, projet de résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire), - Compte rendu des travaux de mise en sécurité incendie du parking Victor Hugo.
AG	18/07/2017	- Arrêté des comptes sociaux de l'exercice 2016, - Rapport de gestion pour l'exercice 2016, - Rapport général du commissaire aux comptes,

		- <i>Rapport spécial du commissaire aux comptes,</i> - <i>Approbation des conventions article L 225-38 du Code de Commerce,</i> - <i>Affectation des résultats 2016 en report à nouveau.</i>
--	--	--

2 ACTIVITE ET RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LA VILLE DE BORDEAUX

Cette société a en charge, dans le cadre d'un contrat d'affermage avec la Ville de Bordeaux pour la période allant du 1er avril 2013 au 31 mars 2016, l'exploitation des parkings Victor Hugo, Alsace Lorraine et Allées de Chartres.

Un élargissement de la compétence parc de stationnement depuis la loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) du 27 janvier 2014 devenue « Parcs et Aires de stationnement » a affirmé la compétence de la Métropole en la matière, codifiée à l'article L. 5217-2 du Code général des collectivités territoriales.

Dans ce contexte de métropolisation, la ville de Bordeaux a acté, par délibération n°D-2015/299 du 15 juillet 2015, le transfert à Bordeaux Métropole de la propriété et de la convention relatives aux parcs de stationnement Allées de Chartres, cours Victor Hugo et cours d'Alsace-et-Lorraine.

En conséquence, l'avenant 1 à la Convention formalise la substitution de la Métropole de Bordeaux à la ville de Bordeaux au sein du contrat de délégation, approuvé par délibération du conseil métropolitain en date du 25 septembre 2015, avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2016.

La Loi Consommation du 17 mars 2014 n°2014-344, dite loi Hamon, a instauré un changement de la tarification des stationnements en établissant un paiement de la redevance de stationnement au quart d'heure. En effet, l'article 113-7 de la loi prévoit que « tout exploitant de parc de stationnement affecté à un usage public applique au consommateur, pour le stationnement d'une durée inférieure à douze heures et payée à la durée, une tarification par pas de quinze minutes au plus ». Ainsi, l'avenant n°2 au contrat d'affermage met en œuvre la tarification au quart d'heure, approuvée par délibération du conseil municipal en date du 14 décembre 2015, avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2016.

La délibération D-2016/42 du 22 février 2016, vient acter la cession à Bordeaux Métropole de l'intégralité des actions de la Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux (SGGPB) détenues par la ville de Bordeaux, à la valeur nominale.

Par un avenant n° 3, le Conseil Métropolitain est venu acter la prolongation d'une année du contrat d'affermage, tout en déterminant les travaux restant à réaliser par le fermier et préciser les aspects financiers particuliers durant la période de prolongation, se terminant le 31 mars 2017.

Enfin, par délibération du 27 janvier 2017, il a été arrêté le principe d'une remise en régie des parcs de stationnement Victor Hugo, Alsace Lorraine et Allées de Chartres, situés sur la commune de Bordeaux, à l'échéance du contrat d'affermage, soit à compter du 1^{er} avril 2017, auprès de la Régie Parcub Bordeaux Métropole. Conformément à cette délibération, les modalités et conditions de reprise et d'exploitation des parcs concernés ont été prévues dans le cadre d'un protocole tripartite de fin de contrat d'affermage entre le délégataire sortant, Bordeaux Métropole et la régie Parcub ainsi que la mise en affectation des parcs à la régie, selon la délibération n°2017-124 du 17 mars 2017.

3 SITUATION FINANCIERE

En k€	2013	2014	2015	2016	Variation en k€	Variation en %
CA	2 529	2 570	2 651	2 323	-327	-12,35%
dt abonnée	1 053	1 022	913	776	-137	-15,01%
dt horaire	1 437	1 507	1 707	1 515	-192	-11,25%
dt divers	39	41	31	33	2	5,24%
Produits exploitation	2 573	3 740	3 063	2 988	-75	-2,45%
Charges d'exploitation	2 630	3 297	3 189	3 242	53	1,65%
Résultat d'Exploitation	-57	443	-126	-253	-128	101,80%
Résultat financier	68	206	62	37	-25	-40,67%
Résultat exceptionnel	5	-8	51	163	112	219,07%
RN	21	444	7	-36	-43	-654,20%
Trésorerie	5 734	5 761	3 821	2 524	-1 297	-33,94%
CP / total bilan	47%	45%	28%	43%	15%	54,97%

Le chiffre d'affaires total 2016 de SGGPB est en diminution de -12,35% par rapport à 2015 : 2 323 k€ en 2016 contre 2 651 k€ en 2015.

Il regroupe trois segments d'activités, dont les évolutions 2016 sont contrastées :

- Le chiffre d'affaires « clientèle horaire » (65,2 % du chiffre d'affaires total).
Celui-ci diminue de -11,25%, compte-tenu de la baisse de la fréquentation de -13,88% (-15,02% pour Victor Hugo et -11,78% pour Chartres).
- Le chiffre d'affaires « clientèle abonnée » (33,4% du chiffre d'affaires total).
Ce dernier est en baisse de -15,01% entre 2015 et 2016, du fait d'une diminution globale du nombre d'abonnés de -8,15% (-14,6% pour Victor Hugo, +1,99% pour Chartres et -14,29% pour Alsace Lorraine).
Les abonnements du 1^{er} étage à la terrasse de Victor Hugo ont été réduits pendant la fermeture pour travaux du sous-sol et les travaux de flocage, soit une baisse de 83 abonnements.
La diminution des abonnés sur Alsace Lorraine s'explique par la fermeture du niveau -5.
- Les prestations annexes (1,4% du chiffre d'affaires total).
Ces dernières intègrent des prestations de services hors DSP (délégation de service public), en particulier pour le compte de la Ville de Bordeaux avec l'exploitation du parc de l'Ilot 4 situé sous la patinoire et pour la société d'assistance et de gestion du stationnement avec la surveillance de parcs extérieurs à la Métropole de Bordeaux (Macon, Montluçon, Bergerac, Annemasse...).

Au global, les produits d'exploitation diminuent de 2,45% pour s'établir à 2 988 k€. Même si le chiffre d'affaires chute de -12,35% entre 2015 et 2016 (travaux sur Victor Hugo et Allées de Chartres fermé pendant l'Euro de foot-ball), cette baisse est atténuée avec la présence de reprises de provisions antérieures importantes au niveau des autres produits d'exploitation (662 k€).

Parallèlement, les charges d'exploitation augmentent de 1,65% entre 2015 et 2016. Parmi ces charges, on notera :

- la réalisation de nombreux travaux sur le parking Victor Hugo :
Conformément à l'article 3.5 et l'annexe 1 de l'avenant n°3, les travaux à la charge du fermier ont été financés par la provision pour gros travaux et sur le résultat de la délégation. Par exception, ces travaux, de par leur nature de charges d'exploitation, ne donnent pas lieu à amortissement.

Récapitulatif des travaux Victor Hugo :

Intitulé des travaux	Travaux Prévus (Annexe 1 Avenant 3)	Travaux Réalisés
	Travaux à la charge du fermier 2016-2017	2016-2017
Renouvellement des installations électriques, courants forts et courants faibles	160 000 €	727 843 €
Protection contre l'incendie des structures - Flocage	1 040 000 €	513 606 €
Etudes / Contrôles	44 000 €	70 216 €
Gros entretien (Reprises gardes corps, portes CF, ...)		44 865 €
<u>TOTAL</u>	<u>1 244 000 €</u>	<u>1 356 530 €</u>
		Dont 696 k€ au 31/12/2016
	Soit + 112 530 € (+9%)	

- la constitution d'une dotation aux provisions complémentaire de 219 k€ (provision pour gros travaux), contre 555 k€ en 2014 (- 336 k€);

En €	31/12/2015	Dotations	Reprises	31/12/2016
Provision Renouvellement immobilisations	0			0
Provision pour grosses réparations	20 142	1 590		21 732
Provision pour gros travaux	1 058 000	217 190	662 135	613 055
TOTAL PROVISION POUR CHARGES	1 078 142	218 780	662 135	634 787
		# 681	# 781	0

- Notons que le montant de redevance (fixe et variable) versée à Bordeaux Métropole dans le cadre de la délégation de service public (1 138 k€ en 2016 contre 1 425 k€ en 2015), a diminué en raison de la baisse d'activité sur Victor Hugo causée par les travaux et de la baisse d'activité sur Allées de Chartres causée par la fermeture du parc pendant l'Euro de football.
- les charges de personnel s'établissent à 604 k€ en 2016 contre 633 k€ pour un effectif moyen de 10 salariés (soit - 29 k€) du fait d'un départ à la retraite en fin d'année 2016.

Il ressort de ces principaux éléments un résultat net en baisse qui passe d'un bénéfice de 7 k€ à une perte de -36k€ en 2016.

En €	2013	2014	2015	2016
ACTIF	6 468 571	7 716 518	5 878 402	3 710 210
Immobilisations Incorporelles (Net)	0	0	0	0
Immobilisations Corporelles (Net)	402 443	1 347 479	1 264 281	865 252
Immobilisations financières (Net)	175 000	175 000	175 000	175 000
Actif immobilisé	577 443	1 522 479	1 439 281	1 040 252
Stocks	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Créances clients	30 215	44 645	28 762	38 567
Autres créances	125 360	387 037	587 849	105 853
Valeurs Mobilières de Placements	5 390 477	5 367 422	3 507 293	1 610 737
Disponibilités	343 562	393 324	313 645	913 525
Charges constatées d'avance	1 514	1 611	1 572	1 276
Actif circulant	5 891 128	6 194 039	4 439 121	2 669 958
Charges à répartir				
PASSIF	6 468 572	7 716 519	5 878 401	3 710 211
Capital	520 136	520 136	520 135	520 136
Primes d'émission, de fusion, d'apport	434 007	434 007	434 007	434 007
Réserve légale	52 014	52 014	52 013	52 014
Report à nouveau	2 018 703	2 039 673	634 425	640 925
Résultat de l'exercice	20 970	444 002	6 499	-36 023
Capitaux propres	3 045 830	3 489 831	1 647 079	1 611 059
Provisions pour risques et charges	1 303 583	935 034	1 078 142	634 787
Dettes financières	39 506	507 046	463 892	425 650
Dettes d'exploitation	2 077 356	2 782 311	2 686 992	1 036 418
Produits constatés d'avance	2 297	2 297	2 296	2 297
Total dettes	2 119 159	3 291 654	3 153 180	1 464 365

En sus de sa rentabilité, la société SGGPB dispose d'une structure financière saine et solide : faible endettement bancaire (376 k€ au 31/12/2016), capitaux propres représentant 43 % du total du bilan (versus 28 % en 2015) et trésorerie substantielle (2 524 k€ au 31/12/2016, dont 1 611 k€ placés en valeurs mobilières de placement).

Pour mémoire, l'actif immobilisé est principalement constitué du Parc « Rue de Bègles » (acheté en 2014 pour 945 k€ et hors délégation de service public); au cours de l'année 2016, le garage « rue de Guienne » a été cédé à son prix d'achat conformément au conseil d'administration du 8 décembre 2015.

Au passif, la baisse des capitaux propres et de la trésorerie entre 2014 et 2015 s'explique par la distribution de 1 849 k€ de dividendes.

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes en 2016 sur les comptes 2015, ni en 2017 sur les comptes 2016.

Enfin au 31 décembre 2016, la société SGGPB dispose de 635 k€ de provisions pour renouvellement, gros entretien et grandes révisions pour terminer les travaux sur Victor Hugo avant le terme du contrat de la délégation de service public au 31 mars 2017.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, de prendre acte des Rapports des administrateurs sur les sociétés d'économie mixte au titre de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales - Société des Grands Garages Parking de Bordeaux (SGGPB)

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 novembre 2017

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 22 DÉCEMBRE 2017	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Christophe DUPRAT
PUBLIÉ LE : 22 DÉCEMBRE 2017	

SGGPB à juillet 2017

Identité

Dénomination sociale :	Société des Grands Garages Parkings de Bordeaux
Forme juridique :	Société d'Economie Mixte
Date de constitution (immatriculation) :	28/04/1960
Durée :	99 ans
Objet social :	Exploitation parcs de stationnements
Siège social :	Place de la Ferme de Richemont
Président du Conseil d'administration :	M. Jean-Louis DAVID
Directeur Général :	M. Didier MAU

Capital social et composition en €

Valeur unitaire de l'action : 15,24 € 15,2448 €

Nombre d'actions : 34 119

Capital social de 520 136 €

	montant	%	actions	sièges CA	représentants au CA et AG*
Bordeaux Métropole	338 815	65,14%	22 225	7	- Monsieur Jean-Louis DAVID - Madame Maribel BERNARD - Monsieur Christophe DUPRAT - Monsieur Patrick BOBET - Madame Emmanuelle AJON - Monsieur Pierre HURMIC - Madame Léna BEAULIEU
TOTAL COLLECTIVITES LOCALES	338 815	65,14%	22 225		
Bordeaux Métropole Aménagement SAEML	142 264	27,35%	9 332	1	Monsieur Pascal GERASIMO
Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux	10 900	2,10%	715	1	Information Non Communiquée
BNP Paribas	5 793	1,11%	380		
Personnes Morales (autres)	7 089	1,36%	465		
Personnes Physiques	15 275	2,94%	1 002		
TOTAL PRIVES	181 321	34,86%	11 894		
TOTAL GENERAL	520 136	100,00%	34 119		
	0	0	0		

Attention : Suite au Conseil Municipal du 22 février 2016, les 22 225 actions détenues par la Ville de Bordeaux sont cédées à Bordeaux Métropole, en application de la Loi MAPTAM du 27/01/2014

Principaux indicateurs

(en milliers d'euros)	2013	2014	2015	2016
CA	2 529	2 570	2 651	2 323
dt abonnée	1 053	1 022	913	776
dt horaire	1 437	1 507	1 707	1 515
dt divers	39	41	31	33
Produits exploitation	2 573	3 740	3 063	2 988
Charges d'exploitation	2 630	3 297	3 189	3 242
Résultat d'Exploitation	-57	443	-126	-253
Résultat financier	68	206	62	37
Résultat exceptionnel	5	-8	51	163
Résultat Net	21	444	7	-36
Trésorerie	5 734	5 761	3 821	2 524
CP / total bilan	47%	45%	28%	43%